



# Assemblée générale

Distr. limitée  
8 mars 2021  
Français  
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité scientifique et technique  
Cinquante-huitième session  
Vienne, 19-30 avril 2021

## Ordre du jour provisoire annoté

### Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration de la présidence.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable.
6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
7. Débris spatiaux.
8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
10. Météorologie de l'espace.
11. Objets géocroiseurs.
12. Viabilité à long terme des activités spatiales.
13. Rôle futur et méthodes de travail du Comité.
14. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
15. L'espace et la santé mondiale.
16. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.
17. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique.
18. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.



## **Annotations<sup>1</sup>**

### **2. Déclaration de la présidence**

La présidence fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité scientifique et technique qui se sont produits depuis sa cinquante-septième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

### **3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales**

Les rapports annuels que les États Membres ont établis sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité ([A/AC.105/1238](#), [A/AC.105/1238/Add.1](#), [A/AC.105/1238/Add.2](#) et [A/AC.105/1238/Add.3](#)).

### **4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales**

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport du colloque ONU/Autriche sur le thème « Les applications spatiales à l'appui de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 13 (action climatique) » tenu à Graz (Autriche) du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2020 ([A/AC.105/1231](#)).

### **5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable**

Au paragraphe 5 de sa résolution [75/92](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son groupe de travail plénier.

Le Groupe de travail plénier examinera le point sur les techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable.

### **6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre**

En application du paragraphe 5 de la résolution [75/92](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

### **7. Débris spatiaux**

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat sur la recherche sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaire et les problèmes relatifs à leur collision avec des débris spatiaux. La note contient des informations que le Secrétariat a reçues d'États Membres et d'organisations internationales ([A/AC.105/C.1/118](#) et [A/AC.105/C.1/118/Add.1](#)).

### **8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes**

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur les activités menées en 2020 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence ([A/AC.105/1239](#)).

### **9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite**

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport du Secrétariat sur les activités menées en 2020 dans le cadre du plan de travail du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite ([A/AC.105/1237](#)).

---

<sup>1</sup> Les annotations ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

## 10. Météorologie de l'espace

Le Sous-Comité continuera de passer en revue les travaux menés par le Groupe d'experts sur la météorologie de l'espace (A/AC.105/1224, par. 152 à 170).

## 11. Objets géocroiseurs

Le Sous-Comité continuera d'examiner les travaux menés par le Réseau international d'alerte aux astéroïdes et le Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales (A/AC.105/1224, par. 171 à 186).

## 12. Viabilité à long terme des activités spatiales

Conformément aux décisions et mesures prises par procédure écrite par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son sous-comité juridique (A/75/20), rappelant les paragraphes 165 à 168 du rapport du Comité sur les travaux de sa soixante-deuxième session (A/74/20) et les paragraphes 195 et 196 du rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-septième session (A/AC.105/1224), et au vu des circonstances exceptionnelles auxquelles donne lieu la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19), le bureau du groupe de travail au titre du point de l'ordre du jour relatif à la viabilité à long terme des activités spatiales sera élu au début de la cinquante-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique (A/75/20, par. 24).

À cette session, le groupe de travail adoptera aussi son mandat, ses méthodes de travail et son plan de travail spécial (A/75/20, par. 24).

## 13. Rôle futur et méthodes de travail du Comité

Le Sous-Comité poursuivra ses travaux conformément au plan de travail pluriannuel établi pour la période 2018-2021, comme indiqué dans la note du Secrétariat sur la gouvernance et les méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires (A/AC.105/C.1/L.384).

Le Groupe de travail plénier examinera le point sur le rôle futur et les méthodes de travail du Comité.

## 14. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

Au paragraphe 5 de sa résolution 75/92, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

Le Groupe de travail poursuivra ses travaux conformément au plan de travail pluriannuel établi pour la période 2017-2021 (A/AC.105/1138, annexe II, par. 9).

Le Sous-Comité sera saisi des documents suivants :

a) Document de travail sur l'application pratique des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace et du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, présenté par la Fédération de Russie (A/AC.105/C.1/L.388) ;

b) Document de travail sur la procédure actualisée et fondée sur la prise en compte des risques pour le lancement de systèmes nucléaires spatiaux aux États-Unis d'Amérique, présenté par les États-Unis (A/AC.105/C.1/L.389) ;

c) Analyse préliminaire actualisée de la contribution des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace à la sûreté des applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, préparée par la France, l'Italie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Agence spatiale européenne (A/AC.105/C.1/L.390) ;

d) Projet de rapport sur la mise en œuvre du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace et recommandations en vue

d'apporter d'éventuelles améliorations au contenu technique et à la portée des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, présenté par le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace ([A/AC.105/C.1/L.391](#)).

**15. L'espace et la santé mondiale**

Au paragraphe 5 de sa résolution [75/92](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale.

Le Groupe de travail poursuivra ses travaux conformément à son plan de travail pluriannuel ([A/AC.105/1202](#), annexe III, appendice I).

Le Groupe de travail sera saisi des réponses à la liste de questions relatives aux politiques, expériences et pratiques en matière d'utilisation des sciences et techniques spatiales au service de la santé mondiale ([A/AC.105/C.1/119](#), [A/AC.105/C.1/119/Add.1](#), [A/AC.105/C.1/119/Add.2](#) et [A/AC.105/C.1/119/Add.3](#)).

**16. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications**

En application du paragraphe 5 de la résolution [75/92](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

**17. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique**

Le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Sous-Comité, présentant les questions à examiner en tant que thèmes de discussion/points distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels, sera soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-quatrième session en 2021.

Le Groupe de travail plénier examinera le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Sous-Comité.

Conformément aux décisions et mesures prises par procédure écrite par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son sous-comité juridique ([A/75/20](#)), un colloque sur les vols spatiaux habités organisé par la Fédération internationale d'astronautique se tiendra pendant la cinquante-huitième session du Sous-Comité scientifique et technique ([A/75/20](#), par. 25).

## Annexe

### Organisation des travaux

1. Les travaux du Sous-Comité scientifique et technique à sa cinquante-huitième session ont été programmés sans préjudice de l'organisation future des travaux et en tenant compte de la situation exceptionnelle causée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a eu des effets sans précédent et multiformes.
2. En raison des restrictions de voyage et de réunion résultant de la pandémie, la session se tiendra sous une forme hybride. Si des restrictions résultant de l'évolution de la pandémie empêchent la tenue de la session sous cette forme, la présidence du Sous-Comité organisera des consultations en vue de parvenir à un consensus sur l'organisation des travaux par une nouvelle décision.
3. Les réunions avec services d'interprétation complets seront limitées à deux séances de deux heures par jour pendant toute la durée de la session.
4. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites à chaque séance au titre du point 3, intitulé « Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales », pourra, au besoin, être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu. Les déclarations seront limitées à sept minutes. La présidence avertit les délégations quand il ne leur reste plus qu'une minute de temps de parole et interrompt les présentations lorsque les sept minutes allouées sont écoulées.
5. Le Secrétariat téléchargera, en temps utile, les déclarations qui auront été soumises volontairement par les États en vue de leur téléchargement sur le site Web du Bureau des affaires spatiales. Lorsque les délégations soumettent des déclarations à l'usage des services d'interprétation, elles indiquent au Secrétariat si ces déclarations peuvent être téléchargées ou non sur le site Web.
6. Le calendrier des travaux du Sous-Comité a été fixé de manière à offrir aux groupes de travail qui seront convoqués au titre des points 5, 12 à 15 et 17 de l'ordre du jour le maximum de temps disponible. Les réunions formelles des groupes de travail bénéficieront de services d'interprétation. Les réunions informelles des groupes de travail et les consultations informelles sur les points de l'ordre du jour qui seraient nécessaires se tiendront sans services d'interprétation. La programmation de ces réunions informelles tiendra compte du fait qu'il est souhaitable d'éviter les chevauchements autant que possible.
7. En raison du nombre limité d'heures de réunion disponibles avec services d'interprétation complets lors de la cinquante-huitième session, les présentations techniques seront faites sans interprétation et programmées de 10 heures à 11 heures et de 17 heures à 18 heures, heure d'Europe centrale (HEC). Elles pourront être faites dans l'une quelconque des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, mais il n'y aura pas d'interprétation simultanée. Par ailleurs, elles devraient être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Sous-Comité et ne pas durer plus de 12 minutes. Les délégations seront averties lorsqu'il restera une minute, et la présentation sera interrompue au bout de 12 minutes.
8. Dans la semaine qui suit la clôture de la session, les délégations des États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique peuvent formuler des observations d'ordre linguistique sur les rapports des groupes de travail et sur le rapport du Sous-Comité adopté au cours de la session.
9. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Il sera formellement adopté lors de la 1<sup>re</sup> séance du Sous-Comité. Toute modification à y apporter ultérieurement pourra être convenue par le Sous-Comité au plus tard 48 heures avant la séance concernée.

**Calendrier indicatif des travaux\***

<i>Date</i>	<i>Matin (11 heures-13 heures HEC)</i>	<i>Pause (13 heures-15 heures HEC)</i>	<i>Après-midi (15 heures-17 heures HEC)</i>
<b>Semaine du 19 au 23 avril 2021</b>			
Lundi 19 avril	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration de la présidence Point 3. Débat général	Réunion informelle du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace	Point 3. Débat général Point 10. Météorologie de l'espace Point 12. Viabilité à long terme des activités spatiales <sup>a</sup> Point 14. Sources d'énergie nucléaire <sup>b</sup>
Mardi 20 avril	Point 3. Débat général Point 10. Météorologie de l'espace Point 12. Viabilité à long terme des activités spatiales <sup>a</sup> Point 14. Sources d'énergie nucléaire <sup>b</sup>	Réunion informelle du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale	Point 3. Débat général Point 7. Débris spatiaux Point 15. L'espace et la santé mondiale <sup>c</sup> Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales
Mercredi 21 avril	Point 3. Débat général Point 7. Débris spatiaux Point 13. Rôle futur et méthodes de travail du Comité <sup>d</sup> Réunion du Groupe de travail plénier	Réunion informelle du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales	Point 3. Débat général Point 15. L'espace et la santé mondiale <sup>c</sup> Point 5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable <sup>d</sup> Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Réunion du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale

\* À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux, sans préjudice du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour [*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)].

<i>Date</i>	<i>Matin (11 heures-13 heures HEC)</i>	<i>Pause (13 heures-15 heures HEC)</i>	<i>Après-midi (15 heures-17 heures HEC)</i>
Jeudi 22 avril	Point 3. Débat général Point 5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable <sup>d</sup> Point 11. Objets géocroiseurs Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales	Réunion informelle du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace	Point 3. Débat général Point 11. Objets géocroiseurs Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Réunion du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale
Vendredi 23 avril	Point 3. Débat général Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Point 8. Appui à la gestion des catastrophes Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales	Réunion informelle du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale	Point 3. Débat général Point 8. Appui à la gestion des catastrophes Point 9. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Réunion du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale
<b>Semaine du 26 au 30 avril 2021</b>			
Lundi 26 avril	Point 3. Débat général Point 9. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 6. Télédétection Réunion du Groupe de travail plénier	Réunion informelle du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales	Point 16. Orbite géostationnaire Point 17. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Sous-Comité <sup>d</sup> Point 13. Rôle futur et méthodes de travail du Comité <sup>d</sup> Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales

<i>Date</i>	<i>Matin (11 heures-13 heures HEC)</i>	<i>Pause (13 heures-15 heures HEC)</i>	<i>Après-midi (15 heures-17 heures HEC)</i>
Mardi 27 avril	Point 6. Télédétection  Point 16. Orbite géostationnaire  Point 17. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Sous-Comité <sup>d</sup>		Colloque organisé par la Fédération internationale d'astronautique sur le thème des vols habités
Mercredi 28 avril	Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace  Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale  Adoption du rapport du Groupe de travail plénier		Adoption du rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales
Jeudi 29 avril	Point 18. Rapport au Comité		Point 18. Rapport au Comité
Vendredi 30 avril	Point 18. Rapport au Comité		Point 18. Rapport au Comité

<sup>a</sup> Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 5 de la résolution 75/92 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 12. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 28 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

<sup>b</sup> Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 5 de la résolution 75/92 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 14. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 28 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

<sup>c</sup> Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 5 de la résolution 75/92 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 15. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 28 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

<sup>d</sup> Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 5 de la résolution 75/92 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner les points 5, 13 et 17. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 28 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.